

Projet de texte action pour la CAA du 16 septembre:

Le gouvernement Hollande – Valls s'obstine, malgré et contre les mobilisations, à faire passer réformes et lois qui dégradent les garanties et les conditions de travail des salarié-es, n'hésitant pas à utiliser le 49-3. Il commet une grave erreur politique, car en agissant ainsi il ne préserve même pas son propre avenir, mais ouvre un boulevard à la droite, et à l'extrême-droite.

La surenchère démagogique autour de la sécurité et la prolongation indéfinie de l'état d'urgence génèrent des idées ridicules et inapplicables (comme équiper les forces de l'ordre de lance-roquettes, dixit Gaino), ou inquiétantes pour les libertés démocratiques et l'Etat de droit (p. ex. incarcérer des personnes simplement suspectées, poursuivre en justice des syndicalistes pour leurs activités militantes). Avec le débat sur le burkini qui a duré une partie de l'été, on touche le fond. Est-ce digne d'un pays qui se targue d'être le berceau des droits humains ?

A l'occasion de la rentrée de septembre 2016, nous avons apporté un démenti aux discours autosatisfaits, voire ironiques, de Mmes la ministre et la rectrice. Non, la rentrée ne s'est pas bien passée. Non, les professeurs n'ont pas été bien formés.

Cependant, malgré le niveau de mécontentement des enseignants, toujours extrêmement élevé, la mobilisation du jeudi 8 septembre (initiée par le SNES FSU, rejoint par la CGT, FO et Sud) n'a pas été à la hauteur des enjeux, loin de là. En tout état de cause, il apparaît évident que pour réussir une grève et des rassemblements, il ne suffit pas d'informer et d'expliquer (ce qui a été largement fait depuis juin). L'événement a cependant connu un bon retentissement médiatique qui a permis au SNES FSU de remettre la question du second degré, en particulier celle du collège, sur le devant de la scène et de contredire par des faits, le bilan de rentrée idyllique de l'administration.

En collège :

Les dysfonctionnements et premiers dégâts dus à la réforme sont évidents. Les élèves ne peuvent disposer de manuels scolaires conformes aux nouveaux programmes, par manque de crédits ou parce que les manuels commandés n'ont pas pu être livrés à la rentrée. L'accompagnement personnalisé, selon les collèges, ou les niveaux, se fait en classe entière ou en demi-classe. Les classes sont toujours très chargées, et certaines 3e sont d'ores et déjà à 31 élèves, ainsi que certains groupes de langue, sans compter les inclusions d'élèves à besoins particuliers qui se font parfois en surnuméraire. Les horaires de plusieurs disciplines baissent. A quoi cela sert-il alors d'imposer dans ces conditions, et d'un seul coup une réforme du collège (qui n'est pas sans conséquences dans les écoles, cf le cycle 3) si ce n'est pour faire des économies et faire avancer les conceptions d'une école libérale ? Le Livret Scolaire Unique Numérique, qui n'est pas encore opérationnel, réservera quelques désagréables surprises aux collègues (usine à case, double bulletin...). Le SNES FSU informera les collègues, leur demandant de ne pas dépasser leur travail habituel...

En lycée :

Outre des effectifs de classe toujours aussi chargés (notamment en langue vivante), les équipes disciplinaires restent placées en situation de concurrence à cause de l'absence de cadrage national des heures dédoublées. La suppression du redoublement (« maintien ») sauf « cas exceptionnel » a dégradé les conditions de rentrée, des classes ayant dû être créées dans la précipitation, et a gravement alourdi les classes de 1ère technologiques par un certain nombre d'orientations contraintes.

Les conditions de travail et de salaire des personnels de l'éducation :

La modeste augmentation (1,2 % au total) n'est pas de nature à compenser les fortes pertes salariales depuis 2010 (gel du point d'indice). La réforme du collège a fait littéralement exploser le temps de travail des enseignants (notamment cet été) avec une formation souvent insuffisante en contenus pratiques, et hésitante puisque beaucoup de prescriptions ont changé pendant l'année. Les concertations indispensables (avec le premier degré, entre collègues...) ne sont pas comptabilisées

dans le temps de travail et relèvent la plupart du temps d'un bénévolat forcé. Alors que les recrutements ne permettent même pas de couvrir les postes aux concours, le rectorat de Strasbourg a décidé de licencier brutalement, sans leur permettre de refaire une année de stage, un nombre plus important qu'à l'accoutumée, de stagiaires (anglais, maths, lettres). Les enseignants de langues rencontrent des conditions de travail insupportables: groupes chargés, chaînage sur plusieurs établissements (jusqu'à 3 voire 4), services incomplets, plus particulièrement pour les langues méditerranéennes... De telles conditions mettent de nombreux collègues qui tentent de faire face à ce « travail sans fin », au bord de l'épuisement.

Dans le cadre du PPCR, deux chantiers sont ouverts : le déroulement des carrières et l'évaluation des personnels.

Si le protocole Carrière reprend des revendications historiques du SNES sur l'accès à la hors classe ou le rythme unique d'avancement, il doit encore être amélioré et nécessitera la vigilance de notre organisation. Effectivement, la classe exceptionnelle sera réservée à un vivier de personnels repérés comme « méritants » par l'administration, ce qui pose un problème par rapport à notre conception de l'évolution des carrières qui doit être bénéfique au plus grand nombre.

Le projet d'évaluation présente de nombreux aspects que nous refusons. Le bilan professionnel (entre l'autocritique, la confession...) pourra se retourner contre les collègues. Le chef d'établissement évaluerait les enseignants sur la base de 4 compétences pour le moins floues (« Coopérer au sein d'une équipe, contribuer à l'action de la communauté éducative, agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques, s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel »). Cette évaluation par compétences (que nous rejetons pour les élèves) constitue un formidable outil de normalisation des enseignants en ces temps de réforme libérale de l'éducation.

Le SNES FSU, conformément aux mandats du Congrès de Grenoble, exige donc la dissociation des mesures de déroulement de carrière et de l'évaluation des enseignants qui doit être repensée dans le sens de conseil et de formation.

Notre conception du syndicalisme :

Dans cette période difficile, où nous sommes l'objet d'attaques de la part d'organisations syndicales (SNALC en tête sur l'accès à la hors classe des certifiés ou la suppression de la prime pour 3 HSA), le SNES-FSU, fidèle à ses conceptions du syndicalisme et du métier d'enseignant, continuera à mettre en avant des constructions collectives et solidaires. Chaque collègue doit progresser au mieux dans sa carrière pour accéder à la hors-classe. Il faut créer des postes plutôt que de permettre l'inflation des HSA. L'individualisme et l'isolement entraînent une dégradation des conditions de travail

Le S3, en coordination avec les S2, proposera aux collègues des Heures d'Info Syndicales en établissement ou par bassins, pour les informer de l'évolution du PPCR, et dans le cadre de l'observatoire national de la réforme du collège, d'en évoquer les conséquences et de poursuivre des formes de résistance pédagogique. Une campagne de syndicalisation doit être notre priorité. Dans le contexte de la campagne présidentielle, le SNES, avec la FSU, s'attachera à défendre la fonction publique, en particulier les statuts et les ORS des personnels de l'Education Nationale, et la qualité du service public d'éducation, qui ne manqueront pas d'être attaqués sous prétexte d' « austérité » et d' « équité ».

C'est à ces conditions que nous pourrions réussir de nouvelles, et nécessaires mobilisations. Le SNES FSU appelle à rejoindre la manifestation des retraités le 29 septembre, à 10h place Kléber à Strasbourg pour la revalorisation des pensions et le développement des services publics.